

LA FRANCOPHONIE: LA VOIX DE LA LANGUE FRANÇAISE AUJOURD'HUI

Josilene PINHEIRO-MARIZ*
Nicole BLONDEAU**

RÉSUMÉ : L'un de nos principaux objectifs est de présenter la littérature francophone comme une manière d'inciter au plaisir, en l'occurrence un plaisir énoncé par Barthes (1982) comme une joie qui favorise des découvertes. Les caractéristiques de l'œuvre, en l'occurrence la polysémie, la littérarité et les facteurs culturels (l'oralité dans certaines régions - "l'oralité", entre l'écrit et l'oral), permettent en effet une approche favorisant les échanges interculturels. Dans cette perspective, cet article, mettant l'accent sur des textes littéraires du monde de la langue française mis à la disposition des lecteurs, cherche à encourager, d'une part, le lecteur "littéraire" à s'orienter vers une lecture permettant la découverte, en langue française, de nouveaux mondes, et à aiguïser la curiosité du lecteur "ordinaire". D'autre part, il a aussi pour but de permettre au lecteur et appreni de la langue française d'établir le plus tôt possible un contact avec des textes empreints d'une multitude de significations. En effet, ce carrefour culturel, que permet la littérature de la francophonie, va inciter le lecteur au plaisir de la lecture littéraire, en le menant vers la découverte de l'autre.

MOTS-CLÉS : Langue et littérature. Diversité. Francophonie.

Introduction

Entre la langue et la littérature! Voilà bien une relation nécessaire, sinon indispensable puisque, comme nous l'affirmons d'emblée, le rapport entre la langue et la littérature est l'un des axes primordiaux du grand domaine des Lettres. Cela fait en effet déjà une trentaine années que nous pouvons lire dans

* Professeur de Langue et Littératures de Langue Française. Université Fédérale de Campina Grande. Unité Académique de Lettres. Professeur Docteur de la Licence et Post-grad. em Linguagem e Ensino. Campina Grande - PB - Brasil. 58109-900 - jsmariz22@hotmail.com

** Professeur de Didactique de la Littérature. Université Paris 8 (Vincennes-Saint-Denis). Paris - France. Professeur Docteur. Spécialiste de la littérature Francophone.

des textes spécialisés l'existence de ce rapport conflictuel entre la littérature et la linguistique, question évoquée notamment chez Adam (1991); Peytard (1982); Jakobson (1970), ou plus anciennement encore, dans les années cinquante, chez Valéry (1957), dans son discours inaugural au Collège de France. Le poète souligne en effet que “la littérature est [...] une sorte d'extension et d'application de certaines propriétés du langage.” (VALÉRY, 1957, p.289). Il est encore possible de trouver d'autres réflexions en ce qui concerne ce thème, et nous signalerons notamment la thèse soutenue par Pinheiro-Mariz (2007) de l'Université de São Paulo, au Brésil. Cette chercheuse dresse en effet un panorama historique de la situation de l'enseignement de la littérature en classe de FLE, d'après des études françaises menées depuis les années soixante.

Par la suite, l'approche de la littérature en classe de langue devient une question qui prend une plus grande ampleur avec le développement du courant structuraliste. En effet, des ouvrages comme ceux de Naturel (1995) et les manuels de Blondeau, Allouache et Née (2003), et Blondeau, Allouache (2004, 2005, 2008), qui proposent des textes littéraires à des étudiants débutants, nous permettent d'affirmer que la littérature est possible et même essentielle pour l'étudiant qui commence ses études, que ce soit pour le FLE ou pour n'importe quelle autre langue. En effet, la littérature, en raison de sa polysémie – qui est l'un de ses attributs les plus reconnus – peut motiver l'apprentissage et, par conséquent, élargir le champ d'attente de l'apprenti de la langue. De ce fait, nous percevons de manière évidente le rôle de la littérature dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Ainsi, s'interroger sur la question de la littérature en classe de langue implique un ensemble de savoirs, qui sont nécessaires autant à l'apprenti de la langue qu'au professeur. Cela nous révèle que cette démarche sollicite vraiment une connaissance fine de ce qu'est le texte littéraire. Dans ce contexte, il faut apprécier l'œuvre de manière à faire goûter à l'étudiant un texte qui, en principe, peut lui donner l'impression de ne pas avoir de rapport direct avec son quotidien. Or, parmi les particularités, au-delà de la langue elle-même, nous citerons, par exemple, les questions culturelles, sociales et linguistiques, qui concernent chaque réalité. Ce sont ses spécificités socioculturelles et linguistiques qui peuvent se placer comme des obstacles pour l'étudiant en ce qui concerne le texte littéraire. Néanmoins, il faut ajouter que la même particularité culturelle, d'un texte produit aux Antilles, qui pourrait éloigner un étudiant de FLE étant donné ses propriétés particulières, pourrait également sensibiliser ceux qui sont originaires d'autres espaces insulaires, dans un monde

présentant un paysage semblable à celui des Caraïbes. De ce fait, il est nécessaire d'affirmer qu'il est indispensable que l'étudiant connaisse des textes divers pour qu'il puisse, lui-même faire son propre choix au sujet du texte littéraire qu'il préfère.

À partir de cette perspective, si nous nous consacrons à la lecture de textes littéraires en langue française originaires des cinq continents (Afrique, Amérique, Asie, Europe et Océanie) et de trois océans (Atlantique, Indien et Pacifique) ainsi que de pays qui n'ont pas le français comme langue première, mais dont des écrivains et écrivaines ont adopté le français comme langue d'écriture, cela peut nous dévoiler la diversité de cette langue, évidemment, mais surtout, plus particulièrement, les spécificités culturelles des peuples qui partagent la langue française dans le monde. En soulignant ces particularités, nous mettons l'accent, toutefois, sur le fait que la littérature permet, d'une manière assez légère, car elle est avant tout liée au plaisir (BARTHES, 2014), d'étudier dans une perspective plus large l'impact de l'alliance entre ces deux grands axes du domaine des Lettres : Langue et Littérature.

La langue française et la francophonie aujourd'hui

En ce qui concerne ce rapport entre la langue et la littérature dans le domaine des Lettres, on peut se demander à quoi cela peut-il bien servir d'enseigner la langue française et quel est l'intérêt de parler plus généralement de la francophonie dans cette situation? Ce sont des questions qui émergent souvent lorsque l'on s'interroge sur la place de la langue française dans le monde, ainsi que sur celle de la littérature rédigée dans cette langue. Parler de francophonie, c'est d'abord penser à un monde cartographié, étant donné que l'on ne peut pas concevoir la francophonie sans que notre pensée ne se réfère immédiatement à la carte du monde. Nous réfléchissons ensuite à cette image et nous sommes bien vite invités à un grand voyage à travers les continents de la Terre, en passant par ses océans. Par conséquent, il faut retenir ce qu'a défendu Abdou Diouf (2007, p.5), secrétaire général de la Francophonie, à ce propos : "La Francophonie dans le *Monde* est une invitation au voyage, une invitation à parcourir les espaces [...] : espace culturel, espace médiatique, espace économique, espace politique."

Plus encore qu'une "invitation au voyage" – faisant référence au poème de Baudelaire – la littérature francophone est un sujet incontournable des espaces francophones. Dans cette perspective, puisque langue et histoire sont liées, il est

donc fondamental, au préalable, de dresser un bref historique de l'évolution de la langue française à travers l'Histoire.

Son histoire débute au Moyen Age, grâce à son passage progressif au statut de langue administrative dans le royaume de l'Île-de-France et dans le nord du pays, à partir du "francien", l'un des dialectes de la langue d'oïl (HUCHON, 2003, p.156). Les siècles qui suivent assurent la puissance de la langue d'un pays de plus en plus centralisateur et qui a forgé, à travers sa langue, l'un des plus importants outils de centralisation du pouvoir. En 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts, promulguée par le roi François 1^{er}, impose l'utilisation du français dans les actes de justice, supplantant ainsi le latin. C'est du reste ce que l'on perçoit en 1549, à travers la thèse intitulée *Défense et illustration de la langue française* soutenue par le poète de la Pléiade Joachim du Bellay (1522-1560). Au-delà de son style émouvant, l'auteur de *Les Regrets* écrit une défense argumentée de la langue française, présentée comme langue de la culture, de la philosophie et de la littérature. Pour Du Bellay, c'est une langue classique qui a des règles claires, ce qui aura pour effet, sans doute, la vaste production littéraire des siècles suivants, héritiers de cette pensée.

En raison de cette force de la langue française, le XVII^e siècle, celui du théâtre classique, voit naître "la langue de Molière", comme une façon de consolider celle pour laquelle Du Bellay a si bien plaidé. Cependant, c'est l'année 1635, date de la publication de la *Grammaire générale de Port-Royal* qui annonce ce qui est considéré comme le premier manuel scolaire pour l'enseignement du français. Par la suite vont apparaître tout au long du siècle des dictionnaires, tel celui de l'Académie Française. Tous ces événements, ajoutés au prestige de Louis XIV, permettent de faire du français la langue de la diplomatie.

C'est Richelieu qui, au XVII^{ème} siècle, a fondé l'Académie Française (1635), organisée sur le modèle de celle d'Italie, l'*Accademia della Crusta* de Florence (fondée en 1583), ayant pour objectif de "[...] travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences." (HUCHON, 2003, p.175). Richelieu, au nom de l'Académie Française, a chargé Claude Vaugelas, grammairien et lexicographe, de produire l'une des premières grammaires de la langue française en relation avec les objectifs de l'Académie. En 1647, il publie *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent parler et écrire*, ouvrage considéré comme la première grammaire du français moderne.

Mis à part cette question strictement liée à la langue, ce siècle a été marqué par les conquêtes de la France, notamment à travers l'expansion outre-mer.

Ainsi la présence française se manifeste en Amérique, avec la fondation de *São Luís* (ville du Nord-Est du Brésil, capitale de l'état du Maranhão, le nom ayant été donné en hommage au roi Louis XVIII), où les Français ne sont restés que trois ans, ayant été chassés par les Hollandais (qui furent eux-mêmes chassés par les Portugais). Toujours en Amérique, ils ont fondé Cayenne, en Guyane. La présence française se retrouve aussi au Canada et aux Antilles, dont la Guadeloupe et la Martinique. En Afrique, en raison de la traite des Noirs et des pratiques esclavagistes (le Code Noir sévit à partir de 1685), les Français s'installent dans l'île de Gorée au Sénégal, dans l'île de Madagascar et l'île de la Réunion. En Inde du Sud, avec la Compagnie des Indes Orientales, créée sous le ministre Colbert, la France s'établit à Pondichéry ainsi qu'à Chandernagor, près du Gange (BRAHIMI, 2001).

En raison de tous ces efforts expansionnistes, la langue française voit ses jours de gloire tout au long du XVIII^{ème}, le fameux Siècle des Lumières, qui fut également le Siècle de l'Encyclopédie, car cette langue " d'aimable clarté " et " d'ordre direct ", comme la présentait le comte Antoine de Rivarol – dans : *De l'universalité de la langue française* (1784) – devient l'instrument de la pensée des grands philosophes de ce siècle. Ce texte, qui pourrait être un manifeste, se révèle en effet un incontestable culte à la langue française:

Le français nomme d'abord le sujet de la phrase, ensuite le verbe qui est l'action et enfin l'objet de cette action : voilà la logique naturelle de tous les hommes. Le français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct [...] la syntaxe française est incorruptible. C'est de là que résulte cette aimable clarté, base éternelle de notre langue. Ce qui n'est pas clair n'est pas français. (RIVAROL, 1964, p. 89-90).

Cette ardente thèse en faveur de la langue française, à replacer dans un contexte international européen, est née d'un concours proposé par l'Académie de Berlin qui posait la question : "Qu'est-ce qui fait de la langue française la langue universelle de l'Europe?" Antoine de Rivarol (1753-1801) a su répondre à cette question en mettant sa langue au premier rang de la diplomatie européenne, étant donné que c'était la langue des Lumières.

Toutefois, il ne faut pas oublier de citer, aux côtés de Rivarol, avec la même idée de l'universalité de la langue française, Henri Grégoire (1750-1831), dit l'abbé Grégoire, un ecclésiastique, mais surtout un révolutionnaire, puisqu'il envisageait le français comme la langue de l'union nationale française, alors qu'au XVIII^{ème} encore, presque la moitié du peuple français de la campagne ne

parlait pas la “ langue de la culture ”, s’exprimant notamment par l’intermédiaire de dialectes ruraux.

Ainsi, avec pour objectif d’enseigner la langue française et de construire un État fort, l’abbé Grégoire a émis un “Rapport sur la nécessité et les moyens d’anéantir les patois et d’universaliser l’usage de la langue française [...]” en proposant d’éradiquer, systématiquement, les autres langues de la France, avançant l’idée que la langue française était “[...] l’unique propre à assurer la diffusion des idées révolutionnaires et à sortir les populations rurales de la crasse culturelle dans laquelle elles se trouvaient.” (REY; DUVAL; SIOUFFI, 2007, p.110).

Bien que la langue française ait été la langue de l’unité nationale tout au long du siècle précédent, le XIX^{ème} siècle est, assurément, le siècle qui la renforce comme “ la langue de la littérature ”, après l’avènement de plusieurs mouvements littéraires. C’est le siècle qui consolide le roman en tant que genre littéraire, ce qui était autrefois considéré, par certains critiques, comme un genre de femmes (Mme de Lafayette au XVII^{ème}, par exemple). Le genre romanesque a été vivement soutenu par des écrivains comme Chateaubriand, Victor Hugo, Flaubert, Zola. Mais ce siècle a été, surtout, celui de la littérature, avec le roman qui s’est assuré une place incontournable, et également d’autres genres, notamment la poésie, avec les œuvres des poètes romantiques, des parnassiens, des symbolistes ou des poètes maudits.

Ce siècle, vu sous un angle historique, c’est aussi celui de la colonisation. Le ministre Jules Ferry (1832-1893), qui conçoit l’école primaire française gratuite, laïque et obligatoire, est en effet également le ministre d’une “mission civilisatrice” de la France auprès des pays “non civilisés”, favorisant (ou justifiant), de ce fait, l’essor colonial. En d’autres termes, J. Ferry, ayant pour objectif de promouvoir le français, que ce soit en France (enseignement obligatoire de la langue), ou ailleurs (dans les pays conquis au XIX^{ème} ou au cours des siècles précédents), croyait détenir entre ses mains “[...] la mission éducatrice et civilisatrice qui appartient à la race supérieure [...]” (DE CARLO, 1998, p.19).

C’est dans ce but qu’est venu le besoin de création d’une école pouvant répandre cette langue. Ainsi est née l’Alliance Française en 1884. Parallèlement à la fondation de cette école, encore aujourd’hui importante pour l’enseignement du français dans le monde, le gouvernement français a recruté des professeurs devenus des fonctionnaires français pour enseigner cette langue à des gens qui voyaient le français comme une clé en or pour avoir accès à une des civilisations

les plus riches du monde moderne, et “[...] orner leurs esprits avec une littérature splendide et devenir, véritablement, des personnes distinguées.” (MAUGER, 1953, p.VI).

Nonobstant ce type d'imposition du français en tant que langue d'une élite culturelle, la mission civilisatrice de Jules Ferry a donc imposé à des pays d'outre-mer d'introduire la langue française à l'école. Cette introduction du français dans ces pays représente le début de l'histoire de la francophonie dans le monde ; en effet, c'est grâce et aussi à cause de cette façon d'imposer la langue, qu'aujourd'hui nous pouvons apprécier des littératures d'espaces variés, aux couleurs et aux paysages si différents, de sorte que de nos jours il est possible de connaître, à travers cette littérature de langue française d'ailleurs, les cultures des peuples des cinq continents et des trois océans déjà évoqués.

C'est à cette époque là qu'a été élaborée pour la première fois la notion de francophonie, que l'on doit au géographe Onésime Reclus (1837-1916). Ce concept désignait l'ensemble des personnes à travers le monde qui avaient la langue française comme langue commune, c'est-à-dire le français comme langue de réunion de la diaspora¹ française (1880); autrement dit, ce sont des Français qui sont sortis de l'Europe tels les colons et d'autres qui se sont installés dans certains territoires et qui ont vécu grâce à la traite comme les Békés en Martinique, où l'oralité est, aujourd'hui encore, particulièrement importante, étant également transposée à l'écrit.

D'après l'histoire politico-linguistique de la France, il serait nécessaire de faire une remarque sur les mots : langue, littérature et civilisation, étant donné qu'ils donnent l'impression d'un glissement sémantique. Parfois, ils semblent apparaître comme des synonymes, du fait de l'histoire de la langue française qui les a toujours mis l'un à côté de l'autre comme s'ils étaient vraiment synonymes.

C'est probablement en raison de ce glissement qu'on assiste encore aujourd'hui à un certain refus de l'approche de la littérature en classe de langue. Car, si l'on considère la littérature comme une manifestation de la langue dans sa manière la plus parfaite, comme l'on fait remarquer des linguistes tels que Jakobson (1970), elle est donc liée à la civilisation et, certes, à la culture ; ainsi, il est impossible, pour certains, de penser à une approche qui réunisse la sensibilité (caractéristique inhérente à la littérature) et les mots (dominante moins élevée que la littérature) dans un espace comme la classe de langue. Ce qui est encore

¹ Ici, le terme diaspora est utilisé dans le sens de dispersion d'un peuple à travers le monde.

plus difficile à accepter, c'est le fait d'offrir la langue dans sa meilleure forme (ce qui est la littérature), à des jeunes débutants en français langue étrangère.

Ce constat est encore renforcé lorsque l'on traite de la littérature de l'espace francophone. Nous percevons en effet l'éloignement entre le français de l'Hexagone et celui de l'extérieur, comme s'ils appartenaient à des domaines linguistiques différents. Il est évident que le chapitre sur l'histoire de la langue française ne peut être oublié ; cependant, il faut souligner que la caractéristique de l'enseignement du français dans le monde et, en particulier, en Afrique ou aux Antilles a fait l'objet d'une certaine résistance, étant donné qu'elle était la langue du colonisateur. Mais, c'est surtout dans le courant du XX^{ème} siècle qu'on assistera à l'essor, puis au recul de la langue française tant à cause des deux guerres mondiales que de la fin d'une longue période de colonisation.

De ce fait, il nous faudra mettre en relief les mots “ francophonie ” et “ francophone ”, car ces termes sont placés, en ce qui concerne le sens, au sein de plusieurs domaines de connaissances : la Géographie, lorsque l'on fait appel à Onésime Reclus, l'Histoire, avec les conquêtes de la colonisation, la Linguistique, où l'on perçoit un système pour partie lié à l'Histoire puisque la langue est devenue l'un des facteurs de l'organisation colonialiste.

Ces domaines touchent, inévitablement, le social et la politique linguistique ou économique. Ce sont des domaines qui peuvent être accueillis par l'idée consignée dans la charte rédactionnelle des *Cahiers de l'Orient* (1985) voyant dans la langue française, jadis langue de la diplomatie en Europe, plutôt une notion de liberté :

Les Cahiers de l'Orient se situent résolument aux confluent du dialogue et de la tolérance. Nous avons choisi le français comme véhicule de notre pensée parce que nous avons la conviction que la francophonie est l'un des derniers lieux privilégiés de la liberté (SFEIR, 2011, p.17).²

La francophonie, étant “ l'un des derniers lieux privilégiés de la liberté ”, 26 ans après sa naissance, les *Cahiers de l'Orient*, semblent se demander si cette liberté est liée à l'indépendance ou à l'autonomie de la langue et de l'expression ou s'il s'agit tout simplement d'un mot, car “[...] les trois derniers remaniements

² *Les Cahiers de l'Orient* est une revue qui se consacre à des études et à des réflexions sur le monde arabe et musulman. Selon Antoine Sfeir, son éditeur, elle ne relève pas d'une posture intellectuelle mais bien d'une évidente nécessité. Depuis 27 ans, *les Cahiers de l'Orient* sont toujours une passerelle, un pont de connaissance et d'explication des phénomènes animant cet espace géographique. Confira *Les Cahiers de l'Orient* (2014).

ministériels en France ont superbement ignoré la francophonie, comme si ce dossier n'existait plus." (SFEIR, 2011, p.3).

Or, si la langue française est liée au concept de francophonie, cette langue qui n'est plus la langue de Du Bellay ou celle de Rivarol, continue toujours à produire des réflexions théoriques, rhétoriques et intellectuelles. De plus, pour reprendre l'idée de liberté, il faut soutenir que la francophonie a été édiflée au-delà de la langue française, surtout si on la considère comme

[...] un mode de pensée et de vie permettant à l'individu de se sentir citoyen, c'est-à-dire responsable de la cité, au même titre que ses concitoyens, c'est-à-dire co-responsables de la cité ; cette citoyenneté transcende son appartenance identitaire, communautaire ou régionale. C'est ainsi que la co-responsabilité la rend égale aux autres dans la chose publique (*res publica* ou république) ; cette égalité la rend surtout solidaire de ses concitoyens. (SFEIR, 2011, p. 3-4).

Ainsi, en considérant que le terme de francophonie garde ce poids de l'Histoire, composé à la fois d'une imposition linguistique et culturelle, il convient surtout de faire appel à sa dimension géographique. C'est en effet l'idée la plus mobilisée de la francophonie. Il faut ajouter que dans la notion de francophonie, l'idée de respect est implicite et même explicite dans les discours. Tout cela se traduit dans des images transcendantes, car elle peut impliquer d'une part, le respect de sa propre culture, et, d'autre part, le respect d'autrui. En somme, cette image peut réunir la co-citoyenneté et la co-responsabilité ; cette idée générale nous conduit vers la notion de liberté.

Toutefois, la question du respect se rapporte à des facteurs divers, comme par exemple à l'Histoire qui est, certes, liée à la colonisation. Ainsi, nous pouvons réitérer que la question géographique et subséquentement celle de la géopolitique impliquent un passé de colonisation pour certains pays francophones. Cette question historique est surtout prégnante en Afrique (au Maghreb, au Machrek ou en Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest), en Amérique (notamment dans les Caraïbes) et en Asie, au Cambodge et au Laos ainsi qu'à travers les trois océans qui baignent la Terre. Pour toutes ces raisons, nous dirons que, du point de vue d'un pays " non colonisé ", comme la Belgique ou la Suisse, il est problématique d'étendre cette notion de francophonie, afin d'y englober l'ensemble des écrivains de langue française, issus de pays ayant des histoires très différentes. Pour finir cette partie, nous faisons appel à Combe (2010, p.7):

Derrière le mot “ francophonie ” se trouvent des réalités linguistiques disparates. Le degré de maîtrise de la langue varie du tout au tout selon les pays, les régions, les groupes sociaux, les individus. Comment comparer la situation linguistique à Genève, Bruxelles, Montréal et à Bamako, Casablanca, Port-au-Prince ? Qu’est-ce que cela signifie, au juste, de parler français ? Et qui parle français ? Compte tenu de la diversité des situations linguistiques, culturelles et sociopolitiques, le mot apparemment neutre de la “ francophonie ”, doit donc impérativement être mis au pluriel, car les francophonies sont nécessairement multiples. Il en est de même des littératures francophones.

Ainsi la problématique du français comme langue présente sur cinq continents et dans des réalités “ disparates ” est étendue à la littérature, comme nous allons l’évoquer ci-dessous.

La problématique de la littérature francophone

En conséquence de ses faits, la relation actuelle existante entre la littérature de langue française et le fait de penser à la francophonie et à ses prolongements, relève non seulement d’une certaine naïveté, mais surtout d’une erreur de jugement. Car, comme l’a signalé Moura (1999, 2007), travailler sur les littératures francophones, c’est s’ouvrir au monde, se prêter à la possibilité d’un dialogue et, de ce fait, permettre un espace plus grand pour la littérature dans le monde.

Ces dernières années, on a pu assister à la remise d’importants prix littéraires français à des écrivains qui ne sont pas nés dans l’Hexagone. Citons, par exemple, Jonathan Littell qui obtient le Goncourt en 2006 pour *Les Bienveillantes* et Alain Mabanckou le prix Renaudot en 2006 pour son roman *Mémoire d’un porc-épic*. En 2007, le Médicis étranger a été décerné à Nancy Huston pour *Lignes de faille* et Vassalis Alexakis obtient le Grand Prix du roman de l’Académie française pour Ap. J.-C. En 2008, Henri Bauchau obtient le Livre Inter pour *Le Boulevard périphérique*, au moment où Tierno Monénembo remporte pour *le Roi de Kahel*, le Renaudot. Pour *L’énigme du retour*, Dany Laferrière obtient le Médicis en 2009.

De ce fait, le terme francophonie a aussi été à l’origine d’un important manifeste, intitulé *Pour une Littérature Monde*, co-écrit par deux écrivains français, Le Bris et Rouaud (2007). Ce manifeste a été signé par des auteurs de plusieurs continents du monde, s’exprimant en langue française. Ce sont

des écrivains qui, comme l'écrivaine vietnamienne Ana Moï, récusent le terme de " littérature francophone ", ce qui est également le cas de l'Antillais Dany Laferrière ou encore de la Mauricienne Ananda Devi.

Toutefois, le terme francophonie ne suscite pas exclusivement le désir d'une *littérature-monde*, mais soulève aussi les identités multiples, des identités hybrides, ce que revendiquent ces écrivains et écrivaines du manifeste. Selon Le Bris et Rouaud (2010, p.41) " Littérature-Monde, très simplement, pour revenir à une idée plus large, plus forte de la littérature, retrouvant son ambition de dire le monde, de donner un sens à l'existence, d'interroger l'humaine condition, de reconduire chacun au plus secret de lui-même."

Le Bris et Rouaud (2007), qui ont été les chefs de file du manifeste *Pour une littérature-monde*, ont, deux ans après, de nouveau alimenté la réflexion à propos de la littérature francophone à travers l'ouvrage *Je est un autre : Pour une identité-monde*, suivi par des communications d'autres écrivains³, tel le lyonnais Azouz Begag, né de parents immigrés algériens et professeur invité de plusieurs universités américaines ; Alain Mabanckou, prix Renaudot en 2006, réside aux Etats-Unis, où il est professeur de littérature francophone à l'université. Il était également signataire de *Pour une Littérature-Monde*, de même qu'Anna Moï, Vietnamienne qui vit entre la France et le Vietnam, et c'est à propos de ces expériences entre ces deux mondes qu'elle a produit sa littérature. C'est le cas également de Valérie Zenatti, niçoise, qui a vécu son adolescence en Israël et écrit des scénarios pour le cinéma et des livres pour la jeunesse, ou encore d'Achille Mbembe, camerounais et professeur de littérature à Johannesburg.

En réalité, il n'est de fait pas possible de dissocier la littérature produite dans le monde francophone d'un espace aux multiples identités. De plus, au-delà de l'idée de francophonie en tant qu'espace de diversité, il faut mettre en évidence que le terme " francophonie " est lié, d'une certaine façon, à la période coloniale et que ce terme reste donc, associé à la colonisation. Selon Moura (2007, p.33-34), il est possible d'affirmer que l'histoire de la francophonie est basée sur deux axes : celui de l'institutionnel international et celui de l'Histoire

³ Les signataires du manifeste *Pour une Littérature Monde*, par ordre alphabétique :

Muriel Barbery, Tahar Ben Jelloun, Alain Borer, Roland Brival, Maryse Condé, Didier Daeninckx, Ananda Devi, Alain Dugrand, Edouard Glissant, Jacques Godbout, Nancy Huston, Koffi Kwahulé, Dany Laferrière, Gilles Lapouge, Jean-Marie Laclavetine, Michel Layaz, Michel Le Bris, JMG. Le Clézio, Yvon Le Men, Amin Maalouf, Alain Mabanckou, Anna Moï, Wajdi Mouawad, Nimrod, Esther Orner, Erik Orsenna, Benoît Peeters, Patrick Rambaud, Gisèle Pineau, Jean-Claude Pirotte, Grégoire Polet, Patrick Raynal, Jean-Luc V. Raharimanana, Jean Rouaud, Boualem Sansal, Dai Sitje, Brina Svit, Lyonel Trouillot, Wilfried N'Sondé, Anne Vallaeys, Jean Vautrin, André Velter, Gary Victor, Claude Vigée, Abdourahman A. Waberi

des idées. Ces deux axes ne s'éloignent pas beaucoup des analyses de Reclus, qui suggérait déjà que “[...] les aspects politico-institutionnels [...] sans aucun doute, [...] sont loin d'être négligeables pour la francophonie.” Pour Moura (2007, p.33-34) la francophonie devrait être appréhendée selon :

- un axe institutionnel international : l'analyse de la période récente pour laquelle un travail d'archives, singulièrement diplomatique, reste à faire. Il ne pourra être entrepris avant quelques années ;
- un axe d'Histoire des idées : lié aux débats concernant la promotion du français comme langue de culture à vocation universelle, aux polémiques aussi qui visent à le défendre en tant qu'outil de communications dans diverses situations (pays francophones et organismes internationaux) et en tant que langue de communication internationale.

Ainsi, lorsque nous réfléchissons à la question de la littérature de langue française en tant que phénomène ayant ces deux axes, nous pouvons aussi raisonner à propos de son espace dans le monde. D'un point de vue historique et déontologique, il s'agira aussi de rappeler que cette notion de francophonie est étroitement associée à la colonisation. Il serait bien ajouter que si on considère les réalités différentes de la francophonie, il faut dire qu'il n'y a pas “une francophonie”, mais “des francophonies”.

Concernant le terme francophonie, associé dorénavant dans cet écrit au fait littéraire, cette notion nous semble bien plus problématique à partir du moment où dans le monde francophone, selon les propos de Reclus, il y a des pays où la langue française a été “imposée” par le poids de la colonisation.

Ainsi, à propos de cette complexité, Allouache (2010, p.9) écrit :

Si l'épithète *francophone*, dans son usage courant, renvoie au fait de “ parler français “, quelle valeur, quel sens revêt cet adjectif dans l'appellation *littératures francophones* ? A quel cadre spatio-temporel se réfèrent ces littératures ? Comment faut-il considérer le qualificatif “francophone” : a-t-il une dimension littéraire ou dissimule-t-il un substrat de paternalisme?

C'est certainement cette notion de colonisation qui perdure jusqu'à nos jours qui amène le lecteur ordinaire à appréhender les littératures francophones avec paternalisme. Le fait est qu'aujourd'hui, la littérature “ francophone ” est encore considérée comme une littérature subalterne.

Quelques conclusions

D'une façon générale, nous savons que ces littératures venues d'horizons différents présentent des réalités locales et des réalités imaginaires elles aussi ancrées dans les cultures originaires mais aussi nourries de lectures, d'idées, de pensées éloignées des substrats culturels dits " d'origine ", où l'oralité est très présente. Ainsi, quels sont les thèmes abordés dans la littérature francophone ? Il n'en reste pas moins que l'œuvre littéraire est toujours recouverte du manteau de la polysémie, recouvrant donc, de multiples interprétations et cela, plus particulièrement lorsqu'elle est originaire d'espaces divers tels que la francophonie ; en plus, elle peut aider à la construction socio-pédagogique de l'élève étranger (BLONDEAU, 2005).

Il faut encore ajouter que l'œuvre francophone dispose, aujourd'hui, d'une remarquable présence féminine. Néanmoins, en ce qui concerne l'écriture des femmes dans le vaste monde francophone, nous ne pouvons pas affirmer, dans ces réflexions, qu'il y a un thème récurrent dans l'ensemble des œuvres. D'emblée, il apparaît que ces femmes parlent de leurs souffrances ou de leurs expériences vécues dans le milieu familial et social ; néanmoins, les réalités de l'Afrique et du monde arabe, par exemple, sont bien différentes de celles vécues au Québec ou en Suisse, c'est en tout cas ce que l'on peut noter en parcourant les pages de Gabrielle Roy ou celles d'Assia Djebar.

De même, dans les mers, le sujet évoqué est-il toujours le même? Autrement dit, est-il possible de trouver des textes qui parlent encore de la beauté ou de la joie exotique de vivre dans une région insulaire?⁴ La calédonienne Déwé Gorodé nous répond avec son œuvre qui cherche une littérature d'élaborations identitaires, qui se "bricolent" (comme l'a remarqué Lévi-Strauss) entre appartenances kanak et française, mais avec des empreintes locales. Ainsi, c'est en raison de tout cela que nous croyons indispensable de lire et de connaître les voix des femmes dans ce monde de langue française. Mais cela, nous le réserverons pour un autre espace de réflexion.

Francophone literature: the voice of French language today

ABSTRACT: *One of the main objectives of this text is to reflect on the place of French literature today, as a source of pleasure; in this case a pleasure, according to Barthes*

⁴ Cela est dit du point de vue d'une perspective plutôt européenne, comme nous a signalé Clavaron (2011).

(2014), as the delight that promotes discoveries. The characteristics of Francophone literature, such as polysemy, literariness and cultural factors (orality: oraliture in some places), make possible an approach that promotes intercultural exchange. In this perspective, this article, with emphasis on literary texts from the French-speaking world, seeks to encourage, on the one hand, the "literary" reader to move toward a type of reading that shows the amplitude of the French language in other areas; and also seeks to whet the curiosity of the "ordinary" reader. On the other hand, it is intended to enable the reader and student of French to establish an immediate contact with texts marked by a multiplicity of meanings. In fact, this overlapping of cultural diversity, called Francophonie, allows literature to seduce the reader into the pleasure of literary reading, leading him to the discovery of other cultures.

KEYWORDS: *Language and literature. Cultural diversity. Francophonie.*

REFÉRÉNCES

ADAM, J.-M. **Langue et littérature**. Paris : Hachette, 1991.

ALLOUACHE, F. **Littérature francophone et Institution scolaire**. 2010. 117f. Mémoire de Master 2 (Lettres et Langues)- Université Paris 8, Paris, 2010.

BARTHES, R. **Le palisier du texte**. Seuil: Paris, 2014.

BLONDEAU, N. **La construction socio-pédagogique de l'élève étranger allophone et ses effets sur les histoires scolaires**. 317 f. 2005. Thèse (Doctorat en Sciences de l'Éducation) - Université Paris 8, Paris, 2005.

BLONDEAU, N. ; ALLOUACHE, F. **Littérature Progressive de la francophonie : Niveau Avancé**. Paris: CLÉ International, 2008.

_____. **Littérature Progressive du Français : Niveau Avancé**. Paris: CLÉ International, 2005.

_____. **Littérature Progressive du Français: Niveau Débutant**. Paris: CLÉ International, 2004.

BLONDEAU, N. ; ALLOUACHE, F. ; NÉ, M.-F. **Littérature Progressive du Français : Niveaux Intermédiaire**. Paris: CLÉ International, 2003.

BRAHIMI, D. **Langue et littératures francophones** : Ellipses Éditions Marketing : Paris, 2001.

CLAVARON, Y. **Poétique du roman postcolonial**. Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2011.

COMBE, D. **Les littératures francophones** : questions, débats, polémiques. Paris : Presses Universitaires de France, 2010.

DE CARLO, M. **L'interculturel**. Paris: CLÉ International, 1998.

DIOF, A. 2007. Préface. VALANTIN, C. (Dir.). **La francophonie dans le monde 2006-2007**. Paris : Nathan, 2007. p. 5.

HUCHON, M. **Histoire de la langue française**. Paris : Le livre de poche, 2003.

JAKOBSON, R. **Linguística e comunicação**. São Paulo: Cultrix / Edusp, 1970.

LE BRIS, M.; ROUAUD, J. (dir.) **Je est un autre**: Pour une identité-monde. Paris: Gallimard, 2010.

_____. **Pour une littérature-monde**. Gallimard: Paris, 2007.

LES CAHIERS de l'Orient. Disponible: <<http://cahiersdelorient.wordpress.com/about/charte/>>. Accès : 20 jun 2014.

MAUGER, G. **Cours de Langue et Civilisation Française 1**. Paris: Hachette, 1953.

MOURA, J.-M. **Littératures francophones et théorie postcoloniale**. Paris : PUF, 2007.

_____. **Littératures francophones et théorie postcoloniale**. Paris : PUF, 1999.

NATUREL, M. **Pour la littérature, de l'extrait à l'œuvre**. Paris: Clé International, 1995.

PEYTARD, J. (Dir.). **Littérature et classe de langue**. Paris: Didier, 1982.

PINHEIRO-MARIZ, J. **O texto literário em aula de francês língua estrangeira (FLE)**. 2007. 287f. Tese (Doutorado em Língua e Literatura. Francesa) - Universidade de São Paulo, Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas, São Paulo, 2007.

REY, A. ; DUVAL ; F. ; SIOUFFI, G. **Mille ans de la langue française** : histoire d'une passion. Paris : Editions Perrin, 2007.

RIVAROL, A. **De l'universalité de la langue française**. Paris: Bailly et Dessenne, 1964.

SFEIR, A. Éditorial. Vous avez dit francophonie? **Les cahiers de l'Orient**. Paris : SAR - Société d'Édition de Revues, 2011.

VALÉRY, P. **Œuvres**. Paris: Gallimard, 1960. t.2. (Collection Bibliothèque de la Pléiade, 148).



